Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur		Coloured pages / Pages de couleur	
	Covers damaged / Couverture endommagée		Pages damaged / Pages endommagées	
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
 1	Coloured maps /		Pages detached / Pages détachées	
	Cartes géographiques en couleur		Showthrough / Transparence	
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)		Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /		Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
	Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible		Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une	
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.		restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.	
V	Additional comments / Pagination cont Commentaires supplémentaires:	inue.		

JOURNAL

D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIETE D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

VOL. I.

MONTRÉAL, 1er. FÉVRIER 1885.

No. 18.

AVIS-

Toute personne qui renvoie un journal est tenue d'en payer les arrérages qu'elle doit sur abonnement, ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé le tout (décision judiciaire).

MM. le abonnés sont priés de donner à l'Administrateur avis de leur changement de résidence et d'avertir immédiatement s'il survenait quelque retard dans la réception ou quelqu'erreur dans l'adresse du journal.

Les manuscrits acceptés sont la propriété du journal.

L'Abonnement au journal est de \$1.50 par année, payable d'avance. Ce montant peut-être remis par lettre à l'adresse: Dr J. I. Desroches, No 189 rue Amherst, ou Botte 2027, Bureau de Poste Montréal.

Les conditions d'annonces se réglent de gré à gré. Pour toute information s'adresser au Dr J. M. Beausoleil, No 66 rue St-Denis, ou Boîte 2027, Bureau de Poste Montréal.

Notre agent, M. Ed. Chevalier visitera, durant le mois de Février, nos abonnés de la ville et donnera un thermomêtre, à ceux qui lui feront remise de \$1.50, prix du Journal pour l'année courante.

CIRCULAIRE.

concernant les maladies contagieuses surtout la variole, scarlatine, rougeole, fièvres typhoides, diphtérie, typhus choléra.

Les antorités sanitaires de la Cité ont décidé d'adopter des mesures préventives contre les maladies contagicuses qui font tous les ans un nombre assez considérable de victimes, parmi lesquelles nous avons souvent à déplorer la perte de citoyens utiles à la Société.

Comme membre d'une profession qui s'est toujours montrée la plus dévouée à promouvoir dans tous les pays les intérêts de la santé publique, les autorités sanitaires ont la confiance que vous voudrez bien co-opérer cordialement avec elles et les aider dans leurs offorts.

En vous conformant au règlement qui a trait aux maladies contagicuses, l'intention des autorités en mettant ce règlement en force n'est pas d'intervenir dans le traitement du médecia des familles, mais seulement de faire rechercher les causes de ces maladies et de prendre des mesures de prévention. Il est reconnu que la mauvaise qualité de l'eau, les caves malaines, l'encombrement dans les habitations, le mauvais état des alentours des maisons, le lait contenant des germes de contagion sont autant de causes de ces maladies.

La moindre ouverture (ou fissure) dans

les canaux et dans les nombreux tuyaux si compliqués, dont on fait usage de nos jours pour l'accomodement des familles, peut-être une source féconde de dangers pour la santé. Nous ne voulons pas dire par là que les gaz des canaux sont par euxmêmes une cause directe de coutagion, mais ces gaz étant souvent le véhicule de le faire vous vous ferez un devoir d'en la contagion peuvent s'introduire même imperceptiblement dans nos maisons.

Nous aurions en recevant ces rapports privé, à la nature du sol, à la topographie raient connaissance. des terrains .. à la classe d'habitations.

Ces informations mettraient le Conseil! d'hygiène en lieu de préparer une carte sanitaire de la ville qui serait d'un bien grand service.

l'exemple de Montréal, ce qui tendrait à amener d'importantes réformes sanitaires, auxquelles Montréal étant destiné à devenir un bien graud centre commercial, ne peut qu'être fortement interessé.

Aussitôt ces rapports regus au Bureau de Santé, seront adressés aux familles affligés par ces maladies, des circulaires leur enseignant ce qu'elles auront à faire; pour ce qui a rapport à l'isolation des patients, à l'usage des désinfectants, ces circulaires les renseigneront enfin sur tout ce qu'il devra les protéger contre la contagion, et empêcher celle-ci de se répandre.

Ces rapports ainsi que ceux concernant la condition sanitaire des maisons et des premisses seront enrégistrés avec ordre de manière à pouvoir y reférer en tout temps. Vous recevrez pour faire ces rapports des blancs et des enveloppes.

Le Conseil d'hygiène est confiant que vous voudrez bien engager les familles chez lesquelles existo des cas de maladies contagieuses et dont vous aurez connaissance d'en faire rapport au bureau de Sante.

Et dans le cas où elles négligeraient de faire vous memes rapport, vous conformant ainsi au règlement.

Cette circulaire est adressée aux surindes mala lies contagieuses, une idée exacte | tendants des collèges, des écoles, aux chofs du caractère et de l'étendue des maladie-{d'ateliers et à d'autres grands établissequi prévalent; on pourrait en outre plus ments, les sollicitant de faire rapport au facilement étudier les causes de ces mala- Bureau de Santé des cas de maladies condies relativement au drainage public et tagiouses ci-haut mentionnées dont ils au-

Nous prions, en outre, les médecins des municipalités circonvoisines auxquelles cette circulaire est été envoyée de vouloir faire rapport au médecin de la Cité des cas de maladies contagieuses sous leur soin-Il n'y a aucun doute que l'inauguration Aussitôt ces rapports reçus le médecin de d'un pareil système dans notre ville, aura la Cité informera les autorités des munipour but l'engager d'autres à suivre cipalités où existe ces cas demaladie, les sollicitant de prendre des mesures préventives dans chaque cas.

Espérons que chacune de ces municipalités établira immédiatement un Conseil d'Hygiène que ce conseil se joindra au Conseil d'Hygiène de Montréal, afin de se prémunir contre les maladies contagienses et surtout contre le choléra dont on craint la visite l'été prochain.

Dr. LAROCQUE.

LES CITÉS OUVRIÈRES.

L'immense développement du Commerce et de l'industrie a produit, entre autres résultats, l'organisation de grandes compagnies qui ont amené la décadence progressive de la plupart des petits établissements et a augmenté le nombre des ou

vriers en même temps qu'elle a diminué le l'homme s'attache à son champs à son jarnombre des patrons.

Il est clair, on effet, que le travail par grandes masses diminue les frais généraux et que la grande usine peut, à qualité égale, livrer ses produits à meilleur marché l'eurs que philantropes mais spéculaque le petit établissement. Les débouchés sont plus faciles et plus surs et la réputation d'une maison importante, que celle-ci doit avoir à cœur de soutenir offre, plus de sécurité pour la qualité des produits.

La décadence progressive des petits établissements a réduit uu grand nombre de petits industriels et de petits commerçants à redescendre de la condition de patron à celle d'euvriers ou d'employés,

Bien que le sort de l'empicyé soit de beaucoup plus triete que celui de l'ouvrier, c'est de celui-ci que se sont occupés surtout les philosophes, les penseurs, les utopistos et les rêveurs.

Je ne fais ni mieux ni pire pour le moment.

surtout a été très brusque il en est résulté le fout un grand nombre de manufucturiers une perturbation subite dans la condition de l'ouvrier qui soumis souvent au caprice ou à la rapacité du patron a vu et voit encore souvent la misère arriver avec la tir des maisons pour dire ensuite aux oudiminution de salaire.

C'est alors qu'on vit naître presqu'en même temps un mouvement socialiste, en France, en Angleterre et en Allemagne.

L'anglais Owen. les français Cabet, Fourier, Prond'hou et autres, les économistes allemands élaborent tous des systèmes absardes dont l'application amène la misère et le désordre.

Plusieurs ont tenté de fonder en France et en Angleterre la maison commune, la cité fraternelle ce qui furent autant d'insuccès.

la propriété véritable; ils oubliaient que quatre à cinq piastres qui représentent ce

din, bien autrement qu'il ne le fait quand il n'est plus que co-propriétaire de la chose commune.

Enfin d'autres hommes plus spéculateurs intelligents et moraux s'occupèrent de cette question au point de vue pratique et entre tous, un nom se présente à l'esprit c'est celvi de Jean Dollfus.

La prose d'Eugène Véron valant mieux que la mienne, je lui cède la place:

« Eu 1853 grâce à l'initiative de M. a Jean Dollfus, douze des principaux fabricants de Mulhouse se sont constitués en société civile avec un capital de 60,000 piastres, divisées en soixante actions de mille piastres. Le but de l'association est de bâtir pour les ouvriers des maisons destinées à un seul ménage. Ce qui fait l'originalité de la conception et ce qui la rend digne de l'intérêt qu'on lui a accordé dans le public, c'est qu'il s'agit, ici non pas de Comme le développement de l'industrie prêter ou de louer des logements comme mais de les vendre, c'est-à-dire transformer les ouvriers en propriétaires.

> « Il est clair qu'il ne s'agit pas de bâvriers: donnez moi deux ou trois mille francs, et ma maison est à vous. Je crois qu'il n'y à guère en France ou ailleurs d'ouvriers qui puissent ainsi du jour au lendemain se procurer une pareille somme.

« S'il y en avait beaucoup, nous n'aurions pas à nous inquiéter de la question du crédit populaire. Aussi la combinaison de la Société malheureuse est elle tout différente.

L'acheteur commence par payer un àcompte de soixante ou quatre-vingt piastres suivant la valeur des maisons qui varient Tous ces philantropes!) commettaient de cinq à sept cents piastres. Pour le reste une erreur grave, c'était la suppression de lil se libère par paiements mensuels de qu'il payerait pour la seu e location de de construe lon de cités ans, il se trouve propriétaire. Ou plutot nique. non, il est, propriétaire du jour même où il a payé les premiers soixante ou quatrevingt, piastres, car à partir de ce moment, il n'est plus question de loyer mais d'àcomptes sur le prix de la maison achetée par l'ouvrier.

La société lui accorde quinze ans, pour se libérer et lui compte pour tous les versements qu'il fait dans l'intervalle un intérêt de cinq pour cent qui vient en déduction de la somme totale a verser. Il en résulte que la caisse de la Société devient pour ses débiteurs une véritable caisse d'épargne, recevant des dépôts dont le maximum est fixé par les prix de la maison à payer.

De mêmo que dans les caisses d'épargne ordinaires, l'ouvrier reçoit un livret où sont inscrites succe-sivement les sommes deposées par lui, ce qui lui permet de se rendre toujours compte de sa situation par rapport à la Société.

Au 30 Juin 1864, la Société des cités ouvrières avait déja construit 692 maîsons, sur lesquelles il y avait 576 de vendues.

Quand on songe qu'on est arrivé à un pareil résultat en treize ans et avec un capital de 355,000 fr, il y a de quoi être émerveillé, car les valeurs crées à l'aide de ces faibles moyens s'élèvent aujourd'hui à plus de trois millions.

Il no faut pas oublier que la société s'est interdit tout bénéfice et qu'elle livre ses maisons au prix coutant.

Pour se faire une idée juste de la valeur créée par elle, il ne faut donc pas les évaluer d'après le prix auquel che les vend, mais d'après celui auquel elle pourrait les vendre.

la même maison, et en douze ou treize leurs avantages au point de vue hygiè-

LEON LEDIEU.

Par monts et par vaux.

Le Mondo, La Presse, La Patrie, La Minerve, The Times, The Star L'Electour, La Gazette de Joliette, L'Union de St Hyacinthe, La Presse de Farnham, etc.,

C'est peut-être un peu tard, mais nos remorciements n'en sont ni moins sincères. ni moins ardents, pour la presse canadienne qui prend part, avec une émulation admirable, au grand mouvement hygiènique dont la société d'Hygiène de la Province de Québec, par son organe le Journal d'Hygiène Populaire, est fier au mot d'ordre.

On comprend que la science hygiènique a besoin, pour vivre, de se répandre sans cesse et pour se maintenir de viser au triple point de vue de l'intérêt, de l'actualité et de la variété. Et comptant sur le zèle éprouvé de la presse et de nos colloborateurs, nous cultiverons avec ardeur, notre programme, et lecteurs et gouverrements seront satisfaits, nous n'en doutons pas, de notre mi-sion pour le plus grand bien de l'humanité.

Fouillant sans cesse les méandres des applications pratiques de l'hygiéne, nous propagerons, dans les masses, qui en ont tant besoin, les notions les plus indispensables de cette science.

Continuous notre salut fraternel à l'hygiène pratique et nous acquérons de cette science, la pluo grande somme de ganté possible et par là une plus grande force de resistance contre notre perfide ennemi, la maladie.

Quand le choléra viendra frapper à notre porte, nous apprécierons d'avantage la va-Je vais maintenant étudier le mode leur et la raison d'une éducation sanitaire.

ceux qui s'intéressent activement aux ques- closets sont défectueux. tions d'hygiène publique apprécieront l'intérêt que Mr le Dr. Morin porte au Journal d'Hygiene Populaire. Nous avons à nous féliciter de sa col'aboration et à le remercier cordialement du travail que cet estimable confrère s'impose pour nous fournir un tableau mensuel de la mortalité de la villo de Québec.

Les questions de statissique tiennent une trop large place dans les préoccupations et les études de la Société d'Hygiène de la Province de Québec pour ne pas sigoaler aujourd'hui l'initiative pratique de Mr. le Dr. Morin.

Espérons que d'autres confrères voudront bien faire de même, et nous envoyer un état de la mortalité de leurs villes ou paroisses.

toir à Trazes.

Par due loi passée à cet effet, le 24 Juillet 1384, un concours très sérieux a été ouvert le 1er Septembre dernier, pour la nomination d'un vétérinaire, preposé à l'inspection sanitaire des animaux amenes sur les foires et marchés, de l'abattoir publie et des viandes destinées à la consommation. Les questions se rapportaient sur tout aux muludies contagieuses chez les animaux pouvant être transmises à l'homme. Les épreuves pratiques consistaient dans l'examen au microscope de viande trichinosée, de sang charbonisé, etc. Cioq sur donze ont achevé avec distinction toutes les épreuves.

A quand le tour de Montréal pour la nomination d'inspecteurs compétents dans l'exercice de cette importante fonction?

LES WATER-CLOSETS.—Nous ne prétendons pas à l'idéal higiènique, mais n'est-il

Mr le docteur Morin de Québec-Tous pas évident que la plupart de nos water-

Dans un grand nombre de cabinets il n'y a pas de réservoir à l'eau, les cuvettes à soupape sont défectuouses, la chasse d'eau est insuffisante, enfin le siphon n'a pas la rigueur hygiènique voulue.

Ne serait-on pas en droit de demander à ce qu'un examen minutieux, suivi d'un rapport exact, soit fait de tous ces cabinets afin de s'enquérir de leur bon ou mauvais fonctionnement?

l es inconvénients et les dangers auxquels les familles sont exposées, nous donnent le droit d'espérer que notre Conseil d'Hygiène favorisera notre plaidoyer en faveur de la propreté et de la salubrité de nos habitations.

DR J. I. DESROCHES.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE INTERNA-TIONAL EN HYGIENE.

Les effets de l'alcoolisme.

Les Bulletins de l'Académie rayale de médecine de Belgique, nous fournissent le texte des rapports sur les mémoires des concours (1880-1883), relatifs « aux effets de l'alcoolisme au point de vue matériel, psychique et médigo-légal. » Ils ont été rédiges par notre collègue de la Société, M. le Dr. Hyac. Kuborn, qui a bien voulu offrir à la bibliotheque un exemplaire de ce travail, chef d'œuvre d'exposition et d'analyse, qui revète les brillantes qualités litteraires et scientifiques de l'éminent hygièniste. A ce titre nous lui devons une mention toute spéciale.

La question mise au concours était formulée en ces termes :

« Déterminer, en s'appuyant sur des observations précises les effets de l'alcoolisme, au point do vae matérielle et psychique tant sur l'individu que sur sa descendance.» l'appel de l'Académie. Celle-ci, après et la pathologie de l'alcoolisme. C'est un avoir entendu les corclusions de la Com- travail incomplet. mission, les discutait avec soin et adoptait l'amendement suivant de M. Warlemont, luntas. »

« Les deux mémoires de concours signalés par la Commission, comme dignes d'une récompense ont une valeur réelle; mais i s négligent une partie importante de la ques-

« Il n'y a donc lieu de leur décerner ni le prix ni des récompenses, mais bien de rata dans la deuxième moitié de la precisant davantage. »

Pour préciser davantage, la Commission (MM. Desguil, Barella et Kuborn) ajouta au programme primitif le développement suivant:

l'alcoolisme au point de vue psychique les l'oxigene des globules du sang, et toutes les concurrents auront à apprécier, en utili-unt | conséquences qui en découlent. L'alcalinité les données de l'anatomo-pathologie et les du sang est certes une condition impordocuments fournis par les expertises mé- tante pour que les combustions organiques, dico-légales, la limite qui sépare l'ivresse la production de la chalcur, les échanges de la folie, ainsi que la responsabilité de nutritifs puissent se réaliser. Mais cette l'ivrogne dans les actes dont il est l'auteur. assertion que l'alcool s'oxyde en partie aux

appel de l'Académie.

que les fièvres, les pleurésies et toutes les dans le sang qui circule. maladies les plus fertiles et les plus meurtrières. » (Odier).

renferme un certain nombre d'observations buveur ivrogne." personnelles bien dignes d'attention.

Quatre concurrents avaient répondu à le effleure a peine l'anatomie pathologique

a Si desint vires tamen est laudenda vo-

La première partie de ce mémoire est consacrée à des descriptions, études et analyses; l'autre aux observations. La division du sujet est rationnelle, l'exposition en est claire, méthodique.

S'il présente d'assez nombreux desidemaintenir la question au concours en pré- mière partie, il constitue cependant un travail méthodique digne d'attention d'un esprit logique et distingué. »

> No. 4. « Si desint vires, tamen est laudenda voluntas. »

L'anteur émet comme démontré l'epi-« Il est bien entendu qu'en traitant de nion que l'alcool s'empare d'une partie de Cinq concurrents ont répondu au nouvel dépens des globules du sang, reste hasardée tout aussi hasardée que celle qui con-Voici quelques extraits des appréciations siste, par exemple, à conclure d'une du savant rapporteur sur chaque mémoire: formation de cet ozone dans le sang ex-No. 1. « L'ivrognerie tue plus de monde traits du corps, à l'existence de cet ozone

Les deux chapitres capitaux du mémoire sont écrits sous la dicté de von Krafft-Ce mémoire émane d'un praticien ins-Ebing, qui, au point de vue mé ico-légal, truit, expérimenté, possédant son sujet, a le premier bien précisé les caractères des malgré d'importantes lacunes (données de etats et des réactions pathologiques dus à l'anatomie pathologique et documents mé l'alcool, et sous la dietée de M. Tardieu, dico légaux), il est très interessant et pour ce qui concerne la "responsabilité du

Il est incontestable que l'auteur est au No. 2. « Le sage se suffit a lui-même. » courant de la pathologie mentale, qu'il fait Ce mémoire écrit en français par un preuve d'une grande érudition de bon auteur étranger à la langue, est d'un style sens, et qu'il possède la litterature médidiffus et confond l'ivresse avec l'ivrognorie. cale étrangère, en somme, son mémoire constitue une bonne monographie do l'alcool et de l'alcoolisme. »

No. 5. — Faisons de la clinique exacte et nous anrons de la médecine légale vraiment utile, et absolument à l'abri de toute controverse. (Legrand du Saulle).

« La classification de l'auteur repose sur la pathologie et la clinique.

1re. Partie: Alcoolisme sigu; ivresse ou intoxication aiguë et suraiguë.

2e. Partie: Alcoolisme chronique, ou intoxication lente et progressive.

3e. Partie: Epiphénomènes de l'alcoolisme chronique tels que la folie alcoolique et le delirium tremens, on alcoolisme psychique.

4c. Partie: Alcoolisme héréditaire; dipsomanie.

" Cette œuvre porte l'empreinte d'une puissante unité de conception et d'exécution. Neus n'y pouvons signaler ni une contradiction, ui une défaillance. Le problème à résoudre est nettement posé dans tous ses termes.

« En résumé, ce travail constitue une œuvre magistrale de forte originalité, écrite par un médecin doublé d'un philosophe et qui, si nous ne nous trompons, est destinée à devenir classique.

Arrivons à l'appréciation générale que formule M. Kuborn après une analyse détaillée qui occupe 158 pages du Bulletin.

« L'hystérie et l'alcoolisme sont les deux notes pathologiques qui dominent à notre époque.

» Il y a bien plus d'un demi-siècle que des médecins éminents en Suède, en Augleterre, en Allemagne, en Autriche, en France, en Belgique, en Hollande et aux Etats-Unis ont démontré à toute évidence l'influence de l'ivresse et de l'alcoolisme sur les suicides, les crimes et les délits; sur la moralité et la misère; sur la durée de la vie; sur l'aliénation mentale; sur les modifications organiques qui se trans- | nstitué d'expériences personnelles pour

mettent des parents aux enfants et qui se traduisent chez ceux-ci par la paralysio congénitale, les convulsions, l'épilepsie, l'hypochondrie, l'idiotie, l'imbécillité, par des arrêts de développement physique et intellectuel, par une mortalité précoce, par des tendances morales perverses et le penchant à l'ivrognerie.

Une loi qui modérerait l'abus des boissons alcooliques, loi d'un caractère de haute moralité, aurait pour effet matériel l'augmentation de la prospérité générale, par l'accroissement de la vie des individus la diminution des frais de justice et l'allégement des charges qui pèsent sur l'assistance publique.

» Est-ce sous prétexte de liberté individuelle que l'Etat so désinteresserait des effets d'un abus qui n'engage pas seulement celui qui le commet, mais qui décime et corrompt ses enfants ?

Le droit qu'a l'Etat d'intervenir n'est pas contestable et le devoir de le faire s'impose à lui.

» Nous ne ferons pas des législateurs l'injure de les croire assez aveugles pour nier la clarté des faits, ou de penser qu'absorbés par des préoccupations d'intérêts de personnes ou de parti ils hésitent à s'aliéner les vendeurs de geniève dont les suffrages pèsent d'un grand poids dans la balance électorale.

» Plusieurs concurrents ont touché à ces graves questions et ont apporté à les élueider un nouveau contingent de faits non isolés, mais généraux. Toutefois, ces points d'hygiène sociale n'étaient pas indispensables à la solution du problème posé par l'Académie. En ce qui concorne les lésions anatomiques dues à l'alcoolisme, il leur out été difficile d'ajouter aux données acquises par la science. Mais ces dernières sont loin de compter avec la physiologie pathologique, et aucun des concurrents n'a résoudre quelques uns des desiderata qu'elle laisse. Un autre champ était ouvert mac si délicat? à leurs investigations, celui des rapports des lésions anatomiques et des troubles ganisme si tendre et si fièle? physiologiques avec les déviations psychiques et morales chez l'ivrogne et l'alcoolisé: celui des conséquences que comportent celle ci au point de vue de la médocine légale.

» En dehors de ce champ, la Commission aurait pu éprouver quelque enbarras à classer les concurrents. Peut-être auraitelle proposé à l'Académie de diviser le lait. prix.

vue avec lesquelles l'auteur du mémoire No. 5 a traité les points capitaux de la question a dissipé toute hésitation.

DR HYAC. KUBORN.

(Le lauréat est M. le Dr Lentz, médecin directeur de l'asile d'aliénés de l'Etat, à Tournai.)

L'ENFANT.

ALIMENTATION.

Dès son apparition, Bébé a été reçu avec les éclats de la joie la plus pure. On l'a entouré de petits soins, on lui a fait des lotions générales suivies de frictions légèrement stimulantes. On a enlevé de sa bouche le liquide filant (mucosités) qui l'embarrassait. On l'a couvert de vêtements mollets et chauds. Enfin, rien r'a été épargné pour rendre douce et agréable son entrée dans cette vie amère.

Cependant, il lui manque quelque chose, ses cris persistants indiquent qu'il n'est pas satisfait. Ah! Je le comprends, la séparation brusque qui a lieu entre sa mère et lui, et l'établissement de la respiration, ont éveillé un besoin nouveau et impérioux -le besoin denourriture.

Quel met pourrait convenir à cet esto-

Quel nectar assez fin sustentera cot or-

N'ayoz inquiétude, jeune mère, la nature a pourvu aux besoins do ses cnfants, Cet aliment précieux, c'est le lait, et c'est vous-même qui le fournirez. reuse, votre dévouement, expression d'amour, va trouver un libre champ d'oxercice: après avoir nourri votre enfant de votre sang, vous le neurrirez de votre

De grâce, n'abandonnez pas cette prére-» La façon magistrale, la hauteur de gative sacrée à un sein mercenaire. Le sein maternel est la source alimentaire de l'enfant pendant les neuf ou douze premiers mois de son existence.

Le lait. Je laisserai de coté les expressions barbares que la seicace a accrochées à chaque chose et je dirai en bon canayen que le lait se compose de crème, de fromage (caséum), de petit lait, de sucre et d'eau.

C'est un aliment complet renfermant les éléments necessaires à la conservation et au développement de notre corps.

Pendant les premières semaines, l'enfant devra prendre le sein toutes les trois heures le jour, et moins souvent la nuit. Plus tard on le lui donnera toutes les 4 ou 5 heures. C'est une grande erreur de faire boire un enfant chaque fois qu'il pleure s'il a bu à une heure convenable et s'il continue à s'agiter, cherchez ailleurs la cause de son trouble.

On ne devra sevrer l'enfant que lorsque les accidents de la dentition seront passés C'est une règle absolue dont on ne devra. se d'épartir que sur l'avis du médecin de famille.

ABUS.—Bébé boit avec avidité et acquiert en quelques semaines, un embonpoint que les parents constatent avec une légitime satisfaction.

Quelle joie! Quel bonheur pour eux de le voir, ce chor petit, se développer à l'aise sans trouble, sans obstacle, sans accident!

Mais, hélas I les plus belles pages de la vie ont leur revers. Trop souvent, l'excès coudoie la règle et en détruit les bienfaits Pendant cette première floraison de santé se prepare, d'une manière insidieuse, une série de phénomènes facheux.

La mère remarque d'abord qu'après chaque tétée, son onfant rejette une partie du lait qu'il vient de boire. Elle ne s'en émeut guère, parce que le lait ainsi rejeté n'a pas changé de condition; il est natu-Plus tard, les matières vomies sont composées de caillots exhalant une odeur âcre. Des gaz s'échappent de la bouche du petit qui est torturé de crampes d'estomac. de douleurs intestinales, la diarrhée éclate et un dépérissement général s'ensuit. L'alarme est grande, on fait venir le médecin. Celui-ci, qui est hygièniste avant tout, ordonne à la mère de revenir aux règles de la prudence hygiènique.

Madame, dit-il, avec une sagesse aussi paternelle qu'éclairée, votre enfant a bu plus que la capacité de son estomac le permettait. A l'avenir, donnez lui le sein à heures regulières et à plus longs intervalles Empêchez-le de boire trop longtemps, voue rappelant toujours que lorsque votre enfant a ces-é d'avoir soif, il ne cesse pas pour ce'a de voire et que vous devez avoir pour lui, du discernement et de la discrétion.

Dans une prochaine chronique nous étudierons le régime de l'alimentation mixte.

J. M. BEAUSOLEIL, M. D.

LES ORDURES MÉNAGÈRES A VIENNE.

Le Service sanitaire de Vienne vient de soumettre à la sanction de l'autorité le projet de règlement suivant. Il s'agit d'une réforme radicale du mode actuel de conservation et de transport des ordures qui, on le sait, sont le foyer de prédilection d'une foule de germes infectieux.

10 Le système d'évacuation des ordures ménagères sera analogue à celui des fosses mobiles.

20 Chaque habitation sera pourvue au mrins de deux récipients pour recevoir les ordures de toute la maison. Ils seront imperméables, munis d'un couvercle formant hermétiquement; les parcis internes seront lisses et unies afin que la désinfection en soit facile. Ces récipients seront toujours en un état parfait d'entretien, placés dans un endroit ad hoc clos autant que possible.

30 Ces récipients seront transportés fermés sur des voitures spéciales au lieu de décharge; ils seront rapportés vides à leur adresse respective.

40 La désinfection des locaux et des récipients sera prescrite suivant les besoins et surveillée par l'inspecteur sanitaire.

On le sait, ce n'est pas de la forme ni de l'uniformité des révipients qu'on se préoccupe surtout à Vienne. On tient avant tout à mettre les locataires des maisons et les habitants de la ville à l'abri des matières infectantes. Ce projet de règlement n'ost pas l'œuvre d'un administrateur, mais d'un médecin; la santé publique ne tardera pas à en ressentir les effets salutaires. (Allg. Wiener Mediz, Zeitung, 14 avril 1884.—Journal d'Hygiène.

MORTALITÉ DE LA CITÉ DE QUÉBEC

Novembre 1884.

					=
SEXE.		QUA	ARTIERS.		
Masculin	Notre-Dame				
Total. 119 CONDITION. Mariés. 35 Veufs 2 Veuves 8 Célibataires 16 Enfants 58 Total 119 NATIONALITÉS. Canadiens-français 100 Anglais 1 Irlandais 12 Ecossais 1 Inconnues 5	St Roch 23 Jacques-Cartier 18 St-Sauveur 32 St-Jean 13 Hôpital Genéral 2 Hôpital du Sacré-Cœur 3 Hospice Sœurs de Charité 1 Total 119 MORT-NÉS 6 Anglais 1 Total 7				
AGES.	Catho	liques.	Protestants.	TOTAL.	:
Au-dessus d'un an. De r à 5 ans. De 5 à 10 ans. De ro à 15 ans. De 15 à 20 ans. De 20 à 30 ans. De 30 à 40 ans. De 40 à 50 ans. De 50 à 60 ans. De 70 à 80 ans. De 80 à 90 ans. De 90 à 100 ans. De 100 et au-dessus Inconnus.	33 10 7 2 3 10 8 10 4 7 6	2 1 1 2 1 2 2 1	1 1	36 11 8 2 6 11 9 13 6 8 6	_
Total	102	12	5	119	

CAUSES DE LA MORT.	Enfants	244
Tre Classe. Maladie Zymotique.	Total	972
Diphthérie 5	į	410
Croup 1	NATIONALITES	
Coqueluche	Canadiens-Français	259
Fièvres Typhoïdes 2	Canadiens-Anglais	69
Dyssenterie	Irlandais	18
Autres maladies zymotiques 16	Anglais	13
Total 26	Ecoseais	7
2me Classe. Maladies Constinutionnelles.	Autres nationalités	7
	Inconnues	0
Cancer 2	m. (-)	272
Consomption	Total	515
Autres maladies constitutionnelles 3	QUARTIERS.	
Total 16	Ste. Anne	49
3me Classe, Maladées Locales.	St Antoine	66
The contract to	St Laurent	19
Affections cérébrales 12	St Louis	41
Maladies des organes circulatoires 17	St Jacques	80
Bronchite	Ste Marie	85
Pneumonie 7	Ouest	0
Maladies des voies respiratoires 5	Centre	0
Maladies des organes digestifs 2	Est	8 2
Autres maladies locales 2	Hochelaga	4
	Inconnus	0
Total 54	Hôpital Civique	4
4me Classe. Maladies de développement.	Hôtel-Dieu	
Naissance prématurée11	Hopital Notre-Dame	13
	Hôpitai Anglais	_
Dentition	Lance institutions	
Débilité 7	Total	373
Autres maladies de développement 4		
	MORT-NES.	^
Total 33	Canadiens-Français	8
5me Classe. Décès par violence.	Catholiques parlant l'Anglais	$\frac{3}{2}$
0	Protestants	2
and the same of th	Total	13
Grand total119		
	Masculin11 Féminin2—Total.	13
MORTALITÉ DE LA CITÉ DE MONTRÉAL	CAUSES DE LA MORTALITE.	
MOIS DE DECEMBRE, 1884.	1 ère Classe.—Maladies Zymotiques:	
SEXE.	Variole	0
Masculin 189	Rougeole	12
Féminin	Scarlatine	$\frac{2}{52}$
	Dyphtherie	52 27
Total 373	Croup	
CONDITIONS.	Coqueluche Fiévres Typhoïdes	5 8
	Cers: Spin. Meningitis	1
Mariés	Autres fièvres	6
Veuves	Dyssenterie	1
Célibataires	Diarrhée	ī
OVANORURAL OS		-

220 JORNAU D	1110	MENE TUPULAIRE.
Choléra infantum Autre maladie Zymotique	1 4	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE
Makal	160	QUEBEC.
Total		Séance du 31 Janvier 1885.
2eme Classe.—Maladics Constitutionne		Présidence : Dr. Norbert Fafard.
CancerPhthisic	$\frac{6}{36}$	Ordre du jour : Electien des officiers.
Maladies Constitutionnelles	50 6	PRESIDENT :- Dr. N. Fafard, réélu.
manages combination design		1er. Vice-Président : J. L. Archambault
Total	48	2ème " J. E. Vanier Ing Civ.
3ème Classe.—Maladies locales:		Secrétaires : Dr. Ls. Laberge réélu. Dr.
Céphalites	17	J. I Desroches.
Appopléxie	6	Trésorier : J. Z. Resther, réélu.
Paralysio	12	•
Convulsions	6	Comité de Régie : C, A. Pfister, l'éche-
Maladies du corveau et du système norveux	5	vin Grav, Dr. A. A. Foucher, Dr L. J.
Maladies des org de la circulation	23	V. Cléroux, Dr. J. M. Beansoloil, L. H
Bronchite	23	Archambeault.
Pneumonie	22	Le 5 Février à 8 heures précises, assem-
Maladies des org. respiratoires	12	blée du Comité de Régie, à la Résidence
Maladie des organes digestifs Autres maladies locales	$\frac{12}{c}$	de Mr. J. L. Archambeault No. 38 rue
Autres maiagles locales	6	Berri pour l'audition des rapports des
Total	141	Sccrétaires et du Trésorier.
4ème Classe,-Maladies de développem		
Naissance prématurée	10	PRIME OFFERTE AUX ABONNES
Dertition	3	TIGHE OFFERTE ROX KDOWNES
Vie ilesse	4	
Débilité	24	Qu'est-ce qu'un thermomêtre?
Autres maladies de développemt	2	C'est un instrument qui indique le dé-
Total	43	gré actuel de température. Son utilité est
5ème Classe.—Décès par violence :	-0	évidente : en un cliu d'œil on peut appré-
Accidentelles	9	cier si une chambre est à un dégré couve-
Çhirurgicales	4	nable de température, Chaque logement
- Autres causes	ō	devrait en être pourvu.
Inconnues	8	Tout abonné ancien ou nouveau, qui
m . t		nous fera parvenir d'ici au quinze Fé-
Total	21	vrior, le montant 'de sa souscription an-
Grand Total	373	nuelle au Journal d'Hygiène Populaire,
Grand Lotalistics	٠.٥	aura droit de réclamer un de ces précieux
RÉSUMÉ		instruments. Il n'aura qu'à présenter son
DES OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES	ļ	reçu à l'uno des adresses suivantes:
faites à l'observatoire du Collège McG		Dr. J. I. Desroches,
par C- H. McLEOD B. A. S.	•••,	189, rue Amherst.
	6.51	Dr. J. M. Beausoleil,
	1140	
Humidité moyenne, 86	6.00	66, rue St-Denis.
Vitesse moyenne du vent par heure Direction générale du vent, w. s. par	11.81 r w	W. F. Daniel, Imp.
Moyenne du ciel couvert, 64.3 par c		25, rue Ste-Thérèse.

PRIME OFFERTE AUX ABONNES